



# Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 16 mai 2019

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 16 mai 2019 à 20 heure 00.

---

## Ordre du jour

Séance publique

### Communication - Autorisations

1. *MR-624.65 ASBL PROMEMPLOI - Renouvellement de la Convention de partenariat avec service Accueil Assistance.*

### Intercommunales-Associations-Fabriques

2. *MR-9.81 ORES ASSETS - Assemblée générale du 29 mai 2019.*

### Plan de Cohésion Sociale

3. *ID - 624 - PCS- Appel à projets PCS 3*

### Tourisme-Culture

4. *CV - 562 Bibliothèque provinciale - Avenant à la convention de dépôts de livres.*

Séance à huis clos

### Enseignement

5. *VG - 397.2 Personnel enseignant - Ratification des désignations à titre temporaire - collège des 23 et 30/04/2019*

Fait à Tellin, le 8 mai 2019

Par le Collège Communal,  
**LAMOTTE A.**

**La Directrice générale**



**DEGEYE Y.**

**Le Bourgmestre**

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers : sur rendez-vous après de la DG :0495/20.25.10